VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Cottage, 1931 Calhoun, et plusieurs Lots désirables du Sixième District, à l'encan, JEUDI, le 25 avril 1907, à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 19 mars 1907, dans l'affaire intitulée—Succession de John E. Huffman dossier No 78,347, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 25 avril 1907, à midi, la propriété foncière ci-après—

1° (a) Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 99, borné par les rues Calhoun, Howard, Sud Liberté et l'avenue Henry Clay; et lesdits lots sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté le 3 janvier 1898. Ledit lot No 11 donnant l'encoignure des rues Calhoun et Howard. Lesdits lots contigus l'un à l'autre et ont chacun une façade de 29' 11" 5" à la rue Calhoun, une largeur chacun de 29' 11" 6" dans le fond. Le lot No 11 ayant une profondeur sur la rue Howard de 135' 9" 2" et une profondeur sur la ligne de côté le divisant dudit lot du No 12 de 136' 6" 2" 3"; lot No 12 a une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 13 de 137' 3" 4"; le lot No 13 a une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 12 de 137' 3" 4", et une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Sud Liberté de 136' 6" 5". Ensemble avec les améliorations sus rues comme le No 1913 rue Calhoun, consistant en une résidence-cottage contenant vestibule de réception, salons, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, chambre à bain, mansarde; dépendances à deux étages, contenant écurie et deux chambres à coucher; entrée pour voitures, eau du fleuve; maison équipée pour le gas et l'électricité.

(b) Trois certains lots de terre dans le même district dans l'îlet No 637, borné par les rues Milan, Maregny, Magnolia et Clara. Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre, et sont numérotés 20, 21 et 22, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 22 formant l'encoignure des rues Milan et Magnolia. Ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

2° Trois certains lots de terre, avec toutes les améliorations, droits, voies, servitudes, et dépendances la dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jena, Freret, Howard et Cadiz, désigné par les numéros 4 et 5, mesurant chacun 30' de face à la rue Jena, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et par le numéro 24, mesurant 30 pieds de face à la rue Freret, par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 24 contigus aux lots 4 et 5 dans le fond. Le lot No 4 commençant à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Jena et Freret; le lot No 24 commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Jena et Freret.

3° Cinq certains lots de terre dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro 584 borné par les rues Jena, Liberté, Howard et l'avenue Napoléon, lesdits lots étant désignés comme lots Nos 14 à 18, tous deux inclusivement, contigus l'un à l'autre, et mesurant, à savoir: Le lot No 14 formant l'encoignure des rues Howard et Jena, et mesurant 30 pieds de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur; les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur.

4° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 750, borné par les rues Pierce, Scott, Ulloa et D'Hémécourt désignés par les numéros 30 et 31, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt quatre pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Pierce par 100 de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue D'Hémécourt.

5° Treize certains lots de terre, dans le septième district de cette ville dans l'îlet désigné comme le No 404, borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, numérotés et mesurant d'après le certificat d'apentage, par C. Lucas Lewis, député voyer de ville annexé à l'acte pardevant George C. Walshe, notaire, daté le 13 novembre 1903, comme suit: les lots 1 à 4, tous deux inclusivement; les lots 13 à 20, tous deux inclusivement, et le lot No 23. Les lots 1 à 4, tous inclusivement, sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30' pieds de face à la rue Apricot, par une profondeur de 120' pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Apricot et Hamilton; les lots 13 à 20, tous inclusivement, sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30' pieds de face à la rue Pritchard par une profondeur de 120' pieds entre lignes parallèles; le lot 13 formant l'encoignure des rues Pritchard et Laurel Grove, et le lot 23 mesurant 30' pieds de face à la rue Hamilton par une profondeur de 115' pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, les paiements différés s'il y en a en 1 et 2 ans, et devant porter intérêt au taux de 8 pour cent de la date jusqu'au paiement, les taxes de 1907 et tous les coûts de tous les certificats devant être assumées par les acquéreurs. Les actes de vente pardevant Martin Henry Manyon, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat requis d'être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières
Bureau No 318 rue Baronne.
24 mars—24 31—av 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain vacant, Rue Joliet, Ilet Plum, Poplar et Léonidas.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 25 AVRIL 1907, A LA BOURSE D'ENCAN, 311 RUE BARONNE.

A midi, sous et vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession de Henry Deforneau, dossier No 80,055 ledit ordre daté et signé le 22 mars 1907, et adressé à Jos. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, JEUDI le 25 avril 1907, les propriétés foncières ci-après—

Une certaine portion de terre, sans aucunes bâtisses ou améliorations et avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le septième district de cette ville, dans l'îlet No 168, borné par les rues Joliet, Léonidas, Plum et Poplar, mesurant vingt cinq (25') pieds de face à la rue Joliet par une profondeur de cent vingt (120') pieds entre lignes parallèles, étant une partie du lot 5, lequel lot 5 est démontré sur un plan par C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de T. U. Stark, ancien notaire, et étant les 25' dudit lot 5 les plus près de la rue Poplar.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Charles G. Gill, notaire, devant assumer les taxes pour 1907 et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur

Le vendeur se réserve le droit de déplacer les bâtisses, lesquelles ne sont pas incluses dans cette vente, dans les dix jours de la date de l'acte de vente.

J. L. ONORATO, Encanteur
Et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 318 rue Baronne.
John F. Tobin, avocat. 24 mars—24 31—av 7 14 21 25

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Deux cottages simples et lot avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, Chemin Gentilly, entre les rues Florida et Maurepas.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 4 avril 1907.

Succession de Joseph Oscar Théard.
No 81,52 :—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 4 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 21 février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre désigné comme lot No 2, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1566, borné par la rue Florida, le Chemin Gentilly, les rues Maurepas et Crête, ledit lot de terre mesurant comme suit, à savoir:

Trente pieds, plus ou moins, de face au Chemin Gentilly sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 1611 Chemin Gentilly et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant quatre chambres, citerne, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre, contigu au ci-dessus et désigné comme lot No 2, mesurant trente pieds, plus ou moins, de face au Chemin Gentilly par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, plus ou moins.

Les améliorations sont connues comme No 1609 Chemin Gentilly et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant quatre chambres, citerne, hangar, etc.

Un certain lot de terre désigné comme lot No 1, avec toutes les améliorations, contigu au ci dessus formant l'encoignure de la rue Florida et le Chemin Gentilly, et mesurant quarante et un pieds, 9 pouces, deux lignes, façade au Chemin Gentilly plus ou moins par cent vingt deux pieds une ligne de face à la rue Florida, plus ou moins par une profondeur de cent vingt pieds 2 pouces, 3 lignes sur l'autre côté le divisant du lot No deux, et quarante deux pieds quatre pouces de face à la rue Crête.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et de prendre possession du loyer du jour de la signature de l'acte de vente; les actes de vente pardevant Oregon W. Long, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier l'acte de vente.

CARRERE & KEENEY, Encanteur.
E. N. Whittemore, avocat.
3 mars 3 10 17 24 31—avr 4

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Eliza E. Phillips.

No 80,223—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Propriété du Sixième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 840 rue Union—JEUDI le 2 mai 1907, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre signé le 28 mars 1907, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 363, borné par les rues Pitt, Prytanée, Lyon et Bord aux, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Bordeaux par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Bordeaux et Prytanée, étant composé des portions de façade de plusieurs lots Nos un, deux, trois et quatre dudit îlet.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes pour 1907 et faisant un dépôt comptant de dix pour cent avec l'encanteur. L'acte de vente pardevant James Boyd Grinage, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger avocat.
31 mars—31—av 7 14 21 28—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE EDWARD HUMPHREYS

No 81,132—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans — Division E, par J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau 840 rue Union—MERCREDI, le 24 avril 1907, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à 1 heure p. m., conformément à un ordre signé le 15 mars 1907, par l'Hon. George H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrites, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le septième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fern (autrefois Washington), Burdette, Plum et Oak (autrefois Quatrième); ladite portion mesurant trente pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent cinquante pieds. Ladite portion de terre est composée de tout le lot désigné par le numéro six et du fond du lot désigné par le numéro onze.

Conditions— Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

HORACE M. ROBERT,
Avocat pour l'Administratrice.
22 mars—22—av 4 29—avril 5 12 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Benjamin Mendelson vs Count De Ferri Vicenza.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 28,529—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 9me jour d'avril, 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir — Un lot de fournitures d'automobiles. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. —Woodville et Woodville, avocats pour le demandeur 29 mars—29—avril 2 9

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans Lne

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 988; Algier, au Dry Dock, Phone 384
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.
1er oct—10m—mar ven dim

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amanda M. Prague, veuve de Thomas Macfarlane, No 78,651 —Cour Civile de District, Div. D.

Joli cottage simple, 1021 rue Robert et cottage élevé, 2504 rue Upperline.

A L'ENCAN, à la Bourse des Propriétés foncières, 311 rue Baronne, à midi JEUDI, le 2 mai 1907, sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mme Amanda M. Prague veuve de Thomas Macfarlane, dossier No 78,651, rendu et lu en cour ouverte le 15 mars 1907 et signé le 21 mars 1907, et ordonné à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique JEUDI, le 2 mai 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne la propriété suivante

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet No 607 (autrefois No 94) borné par les rues Freret (anciennement Long), Sud Robertson (autrefois Breslau), Upperline et Robert, désigné par le numéro deux sur un devis de voyer fait par W. W. Reynolds, député voyer de ville, sous la date du 10 janvier 1899 et annexé à un acte de vente de Edward S. Kepier à Nils A. Shomberg, passé pardevant James Simeon, notaire en cette ville, le 1er avril 1902, d'après lequel devis ledit lot commence à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Freret, et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Upperline, la même largeur dans le fond par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le numéro municipal 2504 rue Upperline et comprenant un cottage simple élevé, contenant 5 chambres et dépendances.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 255, borné par les rues Robert, Camp, Chesnut et Upperline, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Robert, la même largeur dans le fond, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Ladite portion de terre est composée de tout le lot désigné par la lettre B, sur un plan annexé à un acte de partage entre la veuve et les héritiers de James Edwin Randolph, décédé, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 9 nov. 1887, et mesurant vingt cinq pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Robert, la même largeur dans le fond, par une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles, et une portion mesurant neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Robert, pris du côté le plus près de la rue Chesnut, du lot contigu désigné par la lettre A, sur ledit plan, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le numéro municipal 1021 rue Robert et comprenant un cottage simple contenant vestibule, cinq chambres et bain.

3° Un lot de meubles de maison et autres effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Pour les meubles et articles mobilier, comptant. Conditions pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans; les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, en séries portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété foncière, les actes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, garantissant et sauvegardant le paiement desdits billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leurs enchères, les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1907, aussi l'acte ou pour les actes de vente pardevant William Benaudin, notaire. Les loyers devant être collectés et gardés par les vendeurs jusqu'au passage des actes de vente. Les ventes sont sujettes à n'importe quels baux existants. L'acquéreur ou les acquéreurs doivent déposer au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat avec

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriétés Foncières,
No 318 rue Baronne.
A. W. Cooper, avocat.
31mars—31—av 7 14 21 28—mai 2

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1206 rue Tonti.
No 1621 rue Urquhart.
No 1633 rue Urquhart.
Mercredi, le 10 avril 1907,
A MIDI,

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières,

Nos 225 à 229 rue Baronne.

Mme Charles B. Lister vs Son époux.

No 81,619.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 1er mars 1907, dans l'affaire de Mme Charles B. Lister vs Son époux, No 81,619 de son dossier, je vendrai à l'heure et endroit ci-dessus mentionnés, les suivantes:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 291 borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Miro; ledit lot de terre est désigné par le No 35 sur un plan déposé comme plan No 29 en l'étude de Joseph R. Beard, ancien notaire en cette ville, et lequel lot de terre forment l'encoignure des rues Hôpital et Tonti, et mesurant en mesure américaine 32 pieds 2 pouces de face à la rue Hôpital, 70 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur et façade à la rue Tonti, 75 pieds 5 pouces sur la ligne le séparant de la propriété de H. Hill ou ses représentants, et 63 pieds sur la ligne du fond le divisant du lot No 34, le tout plus ou moins.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges, et avantages ladessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 505-506, borné par les rues Urquhart, St Bernard, Annette et Villeré, désigné par le No 23, dans ledit îlet; ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Urquhart par 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet Nos 505 506, borné par les rues Urquhart, Annette, St Bernard et Villeré, laquelle dite portion de terre est désignée par le No 2, sur un certificat et devis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, daté le 5 novembre 1900, et attaché à un acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire en cette ville, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine 20 pieds de face à ladite rue Urquhart, à une distance de 72 pieds 10 pouces 6 lignes de l'encoignure des rues Annette et Urquhart, par une profondeur de 64 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1907, au-dessus et en plus de son enchère et de payer pour l'acte de vente, pardevant Walter L. Gleason, notaire, et ne devant pas avoir droit aux loyers qu'à partir du passage des actes et déposer 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec

GEO. ST. PAUL, Encanteur,
137 rue Carondelet, Phone 2967-R Main.
Robert Legier, avocat pour la demanderesse.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 10

AVIS AUX CREANCIERS.

C. T. Patterson versus Conroy Lumber Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 78,452—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont on peut vent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par C. T. Patterson, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Hall et Monroe, avocats. 26 mars—26 30—av 4

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Un îlet et dix-huit lots dans le Troisième District.

Quaker Realty Co., Limited, vs Elodie Burthe et als.

No 80,560—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER.—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 février 1907, et signé le 28 février 1907 par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'îlet 1165 (ancien No 187) situé dans le Troisième District de la ville, borné par l'avenue Franklin, les rues Painters Libérale (maintenant Miro) et Force (maintenant Tonti), et mesurant plus ou moins, 272 pieds sur chacune des rues Miro et Tonti, par 319 pieds 8 pouces sur chacune de la rue Painters et l'avenue Franklin.

2° Les lots 1, 6 à 17, tous inclusivement, et 20 à 24, tous inclusivement, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1168 (ancien No 16), borné par la rue Washington (maintenant avenue St Roch), les rues Musique, Libérale (maintenant Miro) et Force (maintenant Tonti). Le lot 1 mesurant 32 pieds de face à l'avenue St Roch par 104 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur et façade à la rue Miro; les lots 16 à 24, inclusivement, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces, 5 lignes de face à l'avenue St Roch par 104 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur et le lot 16 formant l'encoignure des rues St Roch et Tonti; les lots 14 et 15 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tonti par 159 pieds, 10 pouces, 3 lignes de profondeur, les lots 6 à 13 mesurant chacun, inclusivement, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Musique par 104 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur, et le lot 13 formant l'encoignure des rues Musique et Tonti.

Les mesures desdits lots et îlet 1165 étant complètement données sur un plan daté de 19 avril 1836, déposé dans les archives de Jos. Ouvinier, notaire, comme plan No 34 du livre de plans No 2.

Conditions—Comptant et les acquéreurs payant les taxes de 1907, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Emmanuel L. Wei, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 mars—9 10 17 24 31—avril 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Victoria A. Fischer.

No 81,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER— C. A. Tessier, encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 9 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 7 mars 1907, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Six et demi lots de terre dans le Sixième district, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés comme lots Nos 14 à 19, inclusivement et la moitié du lot 13, tous de l'îlet 65, borné par l'avenue St Charles, les rues Lowerline, Pine et Carrollton, et mesurant comme suit: le lot 13 mesurant 15 pieds de face la rue Lowerline par 120 pieds de profondeur, les lots 14 et 15 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Lowerline par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots 16 à 19 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 2 et 1/2 pouces de face à l'avenue St Charles, 30 pieds de largeur dans le fond, par les profondeurs suivantes: 158 pieds à la rue Lowerline, 155 pieds sur la ligne divisant les lots 16 et 17, 151 pieds 10 pouces sur la ligne divisant les lots 17 et 18, 148 pieds, 8 pouces sur la ligne divisant les lots 18 et 19 et 145 pieds, 6 pouces sur l'autre ligne de côté, le lot 16 formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Lowerline, toutes mesures, plus ou moins les améliorations comprenant un cottage en bois à un étage, bien bâti, et mansarde, retiré de la banquette, barrière en fer sur le devant, contenant grande galerie, vestibule, environ 12 chambres, chambre à bain, office, 2 citernes, écurie à 2 étages dans le fond du lot contenant remise pour voiture (mansarde pour avoine, etc. La maison est bien tapissée, à le gas partout et est désignée par le No 7322 avenue St Charles.

La propriété est une des mieux située sur l'avenue St Charles, près du Parc Audubon, le collège Tulane, entourée de superbes résidences et contigue à la demeure de Peter Fabacher.

Beaucoup de place pour bâtir dans le fond du lot lequel a 233 pieds sur la rue Lowerline.

2° Deux lots, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district, désignés par les lettres Q et R de l'îlet 85, borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Hampson et Maple, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations sont désignées par les Nos 715 et 717 rue Dublin et comprennent une grande résidence et magasin à 2 étages en briques, contenant environ 12 chambres, etc. Bien située près du marché public.

3° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District, îlet 140 borné par les rues Eagle, Oak, Monroe et Levée, mesurant 113 pieds de face à la rue Levée environ 75 pieds de face à la rue Eagle, 128 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Oak et 134 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du côté inférieur, avec lignes irrégulières dans le fond et composé du tout des lots 3, 4 et 5 et partie des lots 2 et 6. Cette propriété est bien située, près de la Buanderie Carrollton et certaine d'augmentée en valeur.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1907, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais des acquéreurs.
Buck, Walshe & Buck, avocats.
9 mars—9 10 17 24 31—avr 7 9

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Neuf terrains à bâtir dans le Troisième District. Une occasion pour les petits Spéculateurs.

Succession vacante de Edward McMahon.

No 81,307— Cour Civile de District Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 18 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 7 mars 1907, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Les lots 1 à 9 inclusivement de l'îlet No 62 faubourg Cloquet, (maintenant 1310) borné par les rues Louisa, Cloquet, Vertu et Dorgenois, (ledit borné originalement décrit comme les terres de P. J. Trirore) acquit par acte pardevant C. Pollock, notaire le 29 septembre 1836.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 pour cent comptant de dépôt, L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion pour Petit Speculateur,

Deux Lots du Troisième District pour Construire,

Rue Emily, entre Prosper et St Avid

Succession vacante de Noel Vilard.
No 80,697—Cour Civile de District Div. E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 4 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 21 février 1907, par l'Hon Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Les lots cinq et six, dans l'îlet No 16, et les dits lots mesurent chacun trente et neuf pieds de face à la rue Emily entre les rues Prosper et St Avid, acquise le 23 février 1837, livre des transferts 21, folio 425.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant E. T. Florance notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mars 3 10 17 24 31—av 4

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me District.

2 déc—dim mar jeu—

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sami

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO

142 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313.....RUE ROYALE.....313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.

Capital	$ 500,00	00
Actif	1,148,024	41
Surplus net	310,910	03

CHARLES JANVIER, Président. R. R. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.
Pertes payées depuis l'organisations..... $4,812,509 57
3 jan.—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe,

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..... $3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston en 1872..... $1,429,729

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commerce.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, O. M. SORIA.
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.